Passerelle de formateurs PRAP IBC vers 2S ALM

Financement

Formation professionnelle continue Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CAROLE FORMATION SASU **DUBOUL** 06.10.74.41.03 carole@caroleformation.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)

Sélection:

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Être titulaire du certificat de formateur PRAP IBC délivré par une entité habilitée. Être motivé pour devenir formateur PRAP 2S. La carte de formateur PRAP 2S inclue les deux certificats de formateurs PRAP 18 inclue les deux certificats de formateurs PRAP IBC et 2S. Une seule carte sera remise. Accès à la formation : Délai : Aucun, en fonction de la disponibilité. Accessible aux personnes en situation de handicap. Informations complémentaires sur le site internet : www.caroleformation.fr onglet : Accessibilité & Adaptations Handicaps

Prérequis pédagogiques :

Être titulaire du certificat de formateur PRAP IBC délivré par une entité habilitée. Être motivé pour devenir formateur PRAP 2S. La carte de formateur PRAP 2S inclue les deux certificats de formateur PRAP 1S inclue les deux certificats de formateur PRAP IBC et 2S. Une seule carte sera remise. Accès à la formation : Délai : Aucun, en fonction de la disponibilité. Accessible aux personnes en situation de handicap. Informations complémentaires sur le site internet : www.caroleformation.fr onglet : Accessibilité & Adaptations Handicaps

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

1- Être capable d'élaborer un projet dans le secteur Sanitaire et médico Social : 2 - Être capable de réaliser une démarche PRAP 2S dans le cadre d'une formation-action des salariés 3 - Être capable d'organiser, animer et évaluer une formation-action des salariés à la prévention des risques liés à l'activité physique dans le secteur Sanitaire et médico Social 4 - Être capable d'exploiter la démarche d'Accompagner de La Mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi pour le développer des situations d'apprentissage

Contenu et modalités d'organisation

1- Présentation 2- Accompagner la structure dans sa démarche de prévention et dans l'évaluation et l'expression de ses besoins de formation action PRAP 2S et de participer à la maîtrise du risque dans la structure et à sa prévention et les enjeux pour la personne aidée, sa famille, l'accompagnant, et l'établissement. 3- Principes de sécurité et d'économie d'efforts et techniques de manutention « RAPPEL » 4- Les étapes des déplacements naturels séquencées 5- La personne à mobilité réduite et ces capacités nécessaires à la réalisation des mouvements élémentaires des déplacements, et l'argumentation. 6- Techniques de manutention en prenant en compte les déplacements naturels et l'ALM avec l'utilisation des aides techniques. 7- Guider l'analyse d'une situation d'accompagnement 8- « Méthode » d'analyse des risques liés à l'activité physique d'une situation de travail Sanitaire et Social, dans le but de proposer des pistes d'amélioration 9-L'argumentation et choix des aides techniques en fonction de leurs caractéristiques dans des situations d'accompagnement. 10- L'accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi, en respectant les étapes du déplacement naturel et compenser les incapacités par une assistance sans portage délétère en intégrant si nécessaire une aide technique 11-Savoir créer un Scénario 12-Animation d'une séquence de formation avec le déroulé pédagogique 13- Méthodes d'évaluation & certification ALM de l'acteur. 14- Bilan de la formation dans sa globalité

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Individualisé Commentaires sur la parcours personnalisable 6 Jours consécutifs de 7 heures.

Validation(s) Visée(s)

Certificat de formateur prévention des risques liés à l'activité physique pour les personnels des établissements du milieu sanitaire et social (PRAP 2S) - Sans niveau spécifique

Et après ?

Suite de parcours

Une carte Formateur PRAP 2S sera délivrée au candidat qui aura participé activement à la formation, et aura répondu favorablement à l'évaluation du formateur. Durée de validité 36 mois Aucune absence tolérée. En cas de non-réussite à une ou plusieurs épreuves, il est proposé au candidat une ou des épreuves de rattrapage. Le jury décide si le candidat doit suivre une formation complémentaire avant de se représenter

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00224212	du 01/03/2021 au 24/04/2022	Fronsac (33)	CAROLE FORMATION SASU		Non éligible	FPC
00349517	du 20/03/2023 au 01/12/2027	Fronsac (33)	CAROLE FORMATION SASU		Non éligible	FPC